

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 27 JUN 2025**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2024**

Tout ce qui précède a été omis

...../.....

«

De la compétence de l'assemblée générale ordinaire :

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter au compte « report à nouveau » le montant du bénéfice de l'exercice qui s'élève à 2 549 495,78 euros.

Le solde dudit compte est ainsi porté de 2 270 295,54 euros à 4 819 791,32 euros.

Il est rappelé qu'il n'a été versé aucun dividende au titre des exercices clos : au 31/12/2021, 2022 et 2023.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

»

...../.....

Tout ce qui suit a été omis

Extrait certifié conforme, sur 1 page

Lyon, le 8 juillet 2025

Andrea JOSS,

En représentation de la Caisse d'épargne et de prévoyance de Rhône Alpes,
Président de la SAS CEPRAL PARTICIPATIONS



Certifié conforme à l'original



COMPTES ANNUELS

Société : CEPRAL Participations

**Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 116 Cours Lafayette 69003 LYON
Date de clôture : 31/12/2024**

COMPTES ANNUELS.....	1
Règles et méthodes comptables.....	2
Bilan actif	4
Bilan passif.....	5
Compte de résultat.....	6
Compte de résultat (suite)	7
Immobilisations	8
Amortissements	9
Provisions	10
Créances et dettes	11
Charges à payer.....	12
Produits à recevoir	12
Charges et produits exceptionnels.....	13
Variation des capitaux propres	13
Tableau d'affectation du résultat.....	14
Engagements hors bilan.....	14

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2024 dont le total est 108 912 727 euros et le résultat s'élève à 2 549 495,78 euros.

La société est filiale de la Caisse d'Epargne Rhône Alpes à hauteur de 99,98 % et de la Caisse d'Epargne Loire Drôme Ardèche pour 0,02%.

Le capital social est composé de 5 000 parts de nominal 152,45 euros.

L'exercice a une durée de douze mois couvrant la période du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-07 du 10 décembre 2018 modifiant le règlement ANC N°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, hors frais d'acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré - FIFO (premier entré, premier sorti).

Une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition. En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres cédés a été estimée selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré - FIFO (premier entré, premier sorti).

Les valeurs mobilières ont été dépréciées par voie de provision afin de tenir compte, pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré - FIFO (premier entré, premier sorti). La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production (prix de revient), qui comprend les consommations, les charges directes et les charges indirectes de production, ainsi que les amortissements des biens concourant à la production. En revanche, le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts des emprunts dédiés à la production sont :

- toujours exclus de la valorisation des stocks
- éventuellement inclus dans la valorisation des stocks

Lorsque la valeur brute déterminée suivant les modalités précédentes est supérieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, une dépréciation des stocks est comptabilisée pour le montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les créances sont dépréciées par voie de provision afin de tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles				
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	49 874 152	5 095 850	44 778 302	42 620 520
Créances rattachées à des participations	40 370 787		40 370 787	35 009 829
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières	90 244 938	5 095 850	85 149 088	77 630 349
Total Actif Immobilisé (II)	90 244 938	5 095 850	85 149 088	77 630 349
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 630 300		1 630 300	1 630 300
TOTAL Stock	1 630 300		1 630 300	1 630 300
Avances et acomptes versés sur commandes				
Autres créances	7 636 535		7 636 535	6 572 646
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	7 745 610		7 745 610	6 579 365
Valeurs mobilières de placement	19 003 018	4 615 289	14 387 729	11 816 602
dont actions propres:				
Disponibilités				
TOTAL Disponibilités	19 003 018	4 615 289	14 387 729	11 816 602
Charges constatées d'avance				
Total Actif Circulant (III)	28 378 928	4 615 289	23 763 639	20 026 266
Autres participations	49 874 152	5 095 850	44 778 302	42 620 520
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écart de conversion actif				
Total Général (I à IV)	118 623 866	9 711 139	108 912 727	97 656 615

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 762 250)	762 250	762 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	76 225	76 225
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	76 225	76 225
Report à nouveau	2 270 296	8 091 644
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	2 549 496	-5 821 348
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	5 658 266	3 108 771
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	102 701 335	93 692 320
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières	102 701 335	93 692 320
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	120 185	625 199
Dettes fiscales et sociales	23 560	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	409 381	230 325
TOTAL Dettes d'exploitation	553 125	855 524
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	103 254 461	94 547 845
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	108 912 727	97 656 615

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	125 740		125 740	11 449
Chiffres d'affaires nets	125 740		125 740	11 449
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			449	67
Autres produits			1 551	0
Total des produits d'exploitation (I)			127 740	11 516
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			556 272	555 048
Impôts, taxes et versements assimilés			2 065	1 476
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation				
Autres charges			1	92
Total des charges d'exploitation (II)			558 338	556 616
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-430 599	-545 100
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			1 308 528	965 083
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			36 993	140 829
Produits financiers de participations			198 758	303 959
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			4 065 595	4 839 189
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 058 817	411 282
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				861
Total des produits financiers (V)			6 323 169	5 555 291
Dotations financières aux amortissements et provisions			1 302 582	10 467 374
Intérêts et charges assimilées			4 603 552	3 560 875
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			5 906 135	14 028 249
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			417 035	-8 472 958
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			1 257 971	-8 193 804

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 510 593	6 725 528
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	1 510 593	6 725 528
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		302 080
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	129 931	3 633 257
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	129 931	3 935 337
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	1 380 662	2 790 191
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	89 137	417 735
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	9 270 030	13 257 418
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	6 720 534	19 078 766
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	2 549 496	-5 821 348

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations	81 423 817		14 618 745	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL (IV)		81 423 817		14 618 745	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		81 423 817		14 618 745	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)				
	Terrains				
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
TOTAL (III)					
	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		5 797 623	90 244 938	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
TOTAL (IV)			5 797 623	90 244 938	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			5 797 623	90 244 938	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement	(I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)						
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)							
TOTAL GENERAL (I + II + III)							
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M. Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	3 793 468	1 302 582	200	5 095 850
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations	6 673 906		2 058 617	4 615 289
TOTAL (III)	10 467 374	1 302 582	2 058 817	9 711 139
TOTAL GENERAL (I + II + III)	10 467 374	1 302 582	2 058 817	9 711 139
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières		1 302 582	2 058 817	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			40 370 787	40 370 787	
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			40 370 787	40 370 787	
Clients douteux ou litigieux					
Autres créances clients clients			109 075	109 075	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov des			
Personnel et comptes rattachés		pour ont			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres	Impôts sur les bénéfices				
collectivités publiques	Taxe sur la valeur ajoutée		211 429	211 429	
	Autres impôts				
	Etat - divers				
Groupes et associés					
Débiteurs divers			7 425 107	7 425 107	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			7 745 610	7 745 610	
Charges constatées d'avance					
TOTAL DES CREANCES			48 116 397	48 116 397	
Prêts accordés en cours d'exercice					
Remboursements obtenus en cours d'exercice					
Prêts et avances consentis aux associés					
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		41 201 335	41 201 335		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		61 500 000	61 500 000		
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		120 185	120 185		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	23 560	23 560			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		409 381	409 381		
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES			103 254 461	103 254 461	
Emprunts souscrits en cours d'exercice		6 000 000	Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Charges à payer

Charges à payer	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	100 235
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	100 235

Produits à recevoir

Produits à recevoir	Montant
Créances rattachées à des participations	2 226 773
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Autres créances	316 777
Disponibilités	
Total	2 543 550

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Valeur nette comptable d'éléments d'actifs cédés	129 931	
Produits de cession d'éléments d'actifs		1 510 593
TOTAL	129 931	1 510 593

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. Dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	762 250						762 250
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	76 225						76 225
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	8 091 644				-5 821 348		2 270 296
Résultat de l'exercice	-5 821 348	2 549 496	5 821 348				2 549 496
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 108 771	2 549 496	5 821 348		-5 821 348		5 658 266

Tableau d'affectation du résultat

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	Montant
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	8 901 644
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	-5 821 348
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 270 296
Affectations aux réserves - Réserve légale	
Affectations aux autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	2 270 296
Total des affectations	2 270 296

Engagements hors bilan

Catégorie d'engagement	Total
Engagements donnés	
I. Total engagements donnés (A+B+C)	
Engagements reçus	
Facilité de caisse	12 990 807
III. Total engagements réciproques	12 990 807



109, rue Tête d'Or
CS 10363
69451 Lyon Cedex 06

Certifié conforme à l'original

A handwritten signature in blue ink, appearing to be the initials "df" or similar, written vertically.

CEPRAL PARTICIPATIONS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

CEPRAL PARTICIPATIONS

Société par actions simplifiée
RCS : Lyon 407 631 605

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'assemblée générale de la société CEPRAL PARTICIPATIONS,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CEPRAL PARTICIPATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- L'essentiel de l'actif de votre société est constitué de titres de participation ainsi que de créances sur ces participations qui sont évalués conformément aux règles et méthodes comptables indiquées dans la note « Participations et autres titres immobilisés » de l'annexe aux comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société et des estimations significatives utilisées pour l'arrêté des comptes, nous avons revu, sur la base des éléments disponibles à ce jour, l'approche retenue et nous avons apprécié les évaluations qui en résultent. Ces travaux nous ont permis de vérifier le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus ainsi que des informations fournies dans les notes de l'annexe et de nous assurer du caractère raisonnable des estimations utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance

raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars
Lyon, le 23 juin 2025

DocuSigned by:

6D723299586740F...

Emmanuel Charnavel
Associé